



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: ETR/PUB

GENÈVE, le 1^{er} novembre 2012

Objet: Parution du nouveau Manuel d'enseignement et de formation professionnelle

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute qu'après un large débat et des consultations approfondies au sein du Conseil exécutif de l'OMM, du Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle et de la communauté pédagogique en général, le Seizième Congrès météorologique mondial a révisé la définition des termes «météorologiste» et «technicien en météorologie» ainsi que des programmes d'enseignement de base correspondants (PEB-M / PEB-TM). Les définitions et les programmes d'enseignement de base sont désormais incorporés en tant que normes au Volume I du Règlement technique de l'OMM (OMM-N° 49).

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle publication de l'OMM intitulée *Manuel sur l'application de normes d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie: Volume I – Météorologie* (OMM-N°1083) est maintenant librement accessible dans toutes les langues de l'OMM à l'adresse http://www.wmo.int/pages/prog/dra/etrp/training_publications.php ou via la page Recherche du site Web de la Bibliothèque de l'OMM (<http://library.wmo.int/opac/index.php>, taper 1083 sous la rubrique «OMM/N°»).

Le Manuel, qui remplacera la quatrième édition de la publication OMM-N°258 (Partie I – Météorologie) à compter du 1^{er} décembre 2013, est conçue pour vous aider, vous et les établissements d'enseignement et de formation professionnelle de votre pays, à appliquer les nouvelles normes. Veuillez noter qu'à compter du 1^{er} décembre 2016, tout prévisionniste en météorologie aéronautique doit avoir réussi le Programme d'enseignement de base pour les météorologistes (PEB-M), qui vient s'ajouter aux normes de compétence auxquels devront satisfaire les personnels de la météorologie aéronautique à compter du 1^{er} décembre 2013. Sont pris en compte:

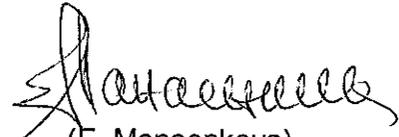
- La zone et l'espace aérien situés sous la responsabilité du prévisionniste;
- Les répercussions des phénomènes et des paramètres météorologiques sur la navigation aérienne;
- Les besoins des utilisateurs du secteur de l'aéronautique, les réglementations internationales, les procédures locales et les priorités fixées.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6671)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Conformément à l'image d'une organisation écologiquement responsable que veut se donner l'OMM, aucune version imprimée de la publication en question n'a été produite. Si votre Service ne peut accéder à cette publication via le site Web, le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle (ETR) peut vous en faire parvenir une version papier. Dans ce cas, il vous suffit de prendre contact avec le Directeur du Bureau, M. Jeff Wilson (jwilson@wmo.int).

Saluant les liens de coopération qui unissent votre gouvernement et l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Manaenkova', written in a cursive style.

(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général